

## Contribution pour le nouveau Pacte européen sur la migration et l'asile

Emmaüs Europe est une organisation présente dans 20 pays d'Europe qui depuis 70 ans accueille les plus démunis, les personnes sans domicile et souffrant de différents types d'exclusions. Par une activité économique de réemploi et de recyclage, les personnes ainsi accueillies financent des actions de solidarité avec d'autres, restés dans des situations de misère plus importantes, en Europe ou dans le reste du monde.

Nous sommes donc « aux premières loges » pour suivre l'évolution de la pauvreté en Europe.

C'est de ce point de vue que nous souhaitons nous exprimer sur le nouveau Pacte européen sur la migration et l'asile.

En effet, ces dernières années les personnes les plus pauvres d'Europe, celles qui frappent aux portes de nos organisations, sont majoritairement des personnes qui étaient venues chercher l'asile en Europe et qui terminaient à la rue. D'abord des hommes seuls mais de plus en plus des femmes, des familles et des enfants.

Le plus souvent c'est le protocole de Dublin qui les empêche de demander l'asile dans le pays dans lequel ils parlent mieux la langue, ont des attaches ou dans lesquels des opportunités d'emploi dans leurs domaines de compétence leur permettrait d'envisager de trouver un emploi rapidement si un titre de séjour leur était accordé. La gestion de ce protocole dans les dernières années a été catastrophique pour l'augmentation de la pauvreté en Europe. Du point de vue administratif tout était fait pour que les demandeurs d'asile commettent des erreurs et se retrouvent à la rue sans aucun soutien, devant attendre plusieurs mois avant de demander l'asile dans le pays de leur choix ou renvoyées de pays en pays.

Nos organisations ont donc accueilli des personnes plutôt bien formées ou en capacité d'apprendre rapidement un nouveau métier et une nouvelle langue, plutôt jeunes et sans grave problèmes psychologiques, c'est-à-dire tout l'opposé des personnes en situation de pauvreté que nous accueillons en Europe habituellement.

La place de ces personnes n'est pas dans des organisations de solidarité par le travail ou alors à titre de bénévole. Leur place est au travail dans nos pays qui ont besoin de main d'œuvre et renouvellement des générations.

La place de ces personnes n'est pas non plus dans leur pays d'origine où nous les aurions renvoyées plus rapidement comme le prévoit a priori le futur Pacte sur la migration et l'asile.

En effet, nos membres en Afrique et en Asie nous décrivent clairement la situation de ces personnes qui sont aujourd'hui contraintes de fuir leur pays.

Pour certains ces situations relèvent de la convention de Genève, violation des droits humains, guerre, etc. Et il s'agirait pour ceux-ci de réellement leur permettre de demander l'asile politique en

Europe sans allonger ou empêcher ce processus par des protocoles comme Dublin ou l'externalisation de notre politique d'asile.

Mais pour une partie de plus en plus importante des personnes contraintes de quitter leur pays, c'est la politique économique internationale et les changements climatiques qui sont cause de leur départ.

Nous avons bon espoir que les politiques européennes comme celles du Green deal permettent dans les prochaines années de réorienter notre économie et de limiter son impact sur les changements climatique. Mais les scientifiques nous expliquent clairement que la situation que nous vivons actuellement est due à des politiques conduites par les pays riches, d'Europe et d'Amérique du Nord principalement, il y a plus de 50 ans et que nous allons gérer leur impact dans les prochaines années. Un de ces impacts sera l'augmentation du nombre de personnes fuyant leurs pays. Nous pensons que notre devoir en tant que nations riches est de trouver les moyens d'accueillir le plus grand nombre possible de ces personnes qui vont vers des situations de pauvreté tellement désespérées dans leur pays qu'elles sont prêtes à risquer leur vie dans l'émigration pour chercher un avenir vivable.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte ces préoccupations dans l'élaboration du nouveau Pacte et proposons que les mesures concrètes proposées par celui-ci s'appuient sur les ambitions suivantes :

- Mettre fin aux politiques européennes créatrices de misère comme le protocole de Dublin et permettre aux personnes de demander l'asile ou un titre de séjour dans le pays de leur choix.
- Elargir et améliorer l'accès aux visas humanitaires depuis les pays d'origine des demandeurs d'asile pour éviter les morts sur la route.
- Re-orienter les fonds issus des impôts européens utilisés pour Frontex vers le financement de l'accueil des demandeurs d'asile (convention de Genève et réfugiés climatiques et économiques) pour permettre d'en accueillir plus et dans des conditions plus humaines.
- Arrêter des financer des régimes non respectueux des droits humains (Turquie, Lybie, etc.) pour gérer les frontières de l'Europe.

Montreuil, le 26 août 2020